



Nº 091

Le 25 avril 1989

## PARTICIPATION AUX PREMIERS JEUX DE LA FRANCOPHONIE

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international du Canada, l'honorable Paul Gobeil, ministre des Affaires internationales du Québec, et l'honorable Aldéa Landry, ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, sont heureux d'annoncer qu'une entente est intervenue entre leurs trois gouvernements au sujet des premiers Jeux de la Francophonie qui se tiendront au Maroc du 8 au 22 juillet 1989.

Décision arrêtée au Sommet de la Francophonie réuni à Québec en septembre 1987 et confiée à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports d'expression française, ces Jeux associeront compétitions sportives et concours culturels, et dans leur première édition, porteront sur un nombre limité de disciplines.

Le Canada inscrit une seule délégation à ces premiers Jeux; cette délégation est constituée des trois composantes distinctes: Canada, Canada-Québec et Canada-Nouveau-Brunswick. Les trois ministres conviennent que cette formule reconnaît l'unicité de la participation traditionnelle du Canada à la Francophonie et à des jeux internationaux, de même que la présence et la contribution particulières et reconnues du Québec et du Nouveau-Brunswick à la Francophonie et à ses institutions.

La composition de la délégation canadienne reconnaît le principe de l'excellence comme base de sélection, et vise à donner à tous les athlètes et artistes l'occasion de faire valoir leurs talents sur la scène internationale.

.../2

Minister for  
External Relations and  
International Development

Ministre des  
Relations extérieures et du  
développement international